Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 2 (1914)

Heft: 18

Buchbesprechung: Notre bibliothèque

Autor: E.Gd. / M.G.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

distinction de métier », de l'impossibilité absolue de prendre une pareille mesure, si généreuse soit-elle. L'Angleterre, qui a admis depuis trois ans le principe du minimum de salaire, n'a encore pu l'appliquer qu'à quelques métiers, parce que chaque cas nécessite de longues et minutieuses études; et ce serait méconnaître toutes les lois économiques, que de courber tous les métiers, quelles que soient leurs conditions particulières de production, sous la règle uniforme du même minimum. Notre correspondant se montre ici plus « étatiste » que nous! Mais que diraient ses collègues?...

Nous devons clore ici ce long débat, en remerciant « Un industriel genevois » de l'intérêt qu'il porte à ces problèmes sociaux, comme de la conviction sérieuse avec laquelle il a bien voulu les discuter dans le *Mouvement Féministe*. Notre journal, notre cause ne peuvent qu'être encouragés par une pareille attitude.

E. Gd.

Femmes arabes

Une de nos abonnées nous envoie, au cours d'un voyage en Tunisie, les quelques notes suivantes que nous publions, certaine que nos lecteurs s'intéressent à la situation de la femme sous toutes les latitudes. (Réd.)

En entrant dans la ville arabe, on subit le charme de ses rues étroites, toutes blanches, silencieuses et solitaires, mais on éprouve aussi une impression de tristesse. Ces maisons, aux portes toujours closes, aux rares fenêtres, recouvertes par leur *moucharabieh* (grillage en bois), ressemblent à des prisons, et on pense aux êtres privés de soleil qui y sont enfermés.

Mais l'intérieur ne correspond pas à l'extérieur. En y pénétrant, on est étonné de trouver une habitation charmante. Vous frappez à la porte, et c'est une servante, souvent une négresse, qui vient vous ouvrir et qui vous salue. On entre par un couloir ou une belle antichambre, dont les murs sont décorés de faïences, et dont le plafond est travaillé en stuc, puis on passe dans une cour intérieure carrée *(patio)*. Un flot de lumière vous éblouit, des orangers, des palmiers, des rosiers, des fleurs, charment le regard. Une sorte de galerie ouverte, sur laquelle ouvrent les chambres, fait le tour du patio. La lumière y entre par les portes et les fenêtres, et on est loin de se croire dans une prison; on a plutôt l'impression d'un lieu de paix et de calme, d'une vie loin des bruits de la rue moderne, vie patriarcale, et qui n'est pas beaucoup changée depuis des siècles. Les chambres se ressemblent toutes. Elles sont à deux ou trois alcôves, occupées par des lits immenses, soutenus par de petites colonnes sculptées, ornés de glaces de Venise enchâssées dans du bois doré et garnis de rideaux de soie. De belles couvertures et des coussins blancs brodés, couverts de dentelles, augmentent le luxe de ces meubles. Pour y arriver, on monte sur les divans (sofas), qui sont au pied des lits et font le tour de la chambre. Des armoires à glace, de petites tables, des étagères couvertes par une quantité de vases, flacons, fioles, pendules, — un mélange d'objets indigènes et européens, — complètent l'ameublement de la chambre. Malheureusement, l'influence de l'Europe change l'intérieur arabe et on voit déjà, dans certaines maisons, des salons à l'européenne, et, généralement, de mauvais goût. Le gramophone est devenu aussi un objet préféré, et on y fait souvent de la musique arabe.

Les chambres, même la cuisine, et celles des domestiques, sont d'une propreté étonnante. Les relations entre les maîtres et les domestiques sont très intimes, et les serviteurs prennent généralement une vive part à la vie de leurs maîtres, il paraît pourtant qu'il y a aussi des cas d'abus de pouvoir, et même d'esclavage. Les femmes passent leurs journées à surveiller les nombreuses servantes, à s'occuper un peu de leur personne en se maquillant beaucoup, et à faire des travaux à l'aiguille, ou à tisser des étoffes et des tapis. Elles s'en servent pour embellir leur maison, ou bien elles envoient ces ouvrages dans des *souks* (sorte de marchés indigènes), et les font vendre par leurs domestiques. La vie de ces femmes est très monotone; elles reçoivent rarement même leurs amies. L'intérieur arabe est jalousement gardé: aucun homme, si ce n'est un proche parent, ou bien, dans de rares occasions, le médecin, ne peut y pénétrer. Les maris, les pères, les frères, passent leur temps au dehors, pour leurs affaires, ou à fumer et à méditer avec leurs amis dans des cafés.

Tout dans une maison arabe parle d'une vie de mœurs simples, patriarcales, où le père de famille a vraiment le pouvoir du *pater familias* romain. Après sa mort, c'est le fils aîné qui le remplace en héritant de tous ses droits. Les femmes dans la maison sont une quantité négligeable, sans importance. Même dans les mariages des filles, c'est le père seul qui décide.

* * *

Les femmes arabes de la Tunisie sont donc encore à l'état primitif. Même dans la meilleure société, où les hommes sont généralement cultivés, elles ne reçoivent point d'instruction. Il est très rare de rencontrer une femme sachant lire et écrire, même en arabe. Ce n'est que depuis peu d'années qu'on a commencé à envoyer les petites filles à l'école française, mais les études ne sont permises que jusqu'à l'âge de douze ans (études superficielles et mal adaptées à leurs mœurs), après quoi on les enferme à la maison. Les femmes de la meilleure société ne sortent que très rarement et en voiture close, jamais à pied; celles de la petite bourgeoisie et du peuple circulent dans les rues, mais le visage voilé. Menant cette vie peu hygiénique, les femmes, jeunes encore, sont très lourdes, grasses et pâles. Elles brodent, font de la dentelle, ou même rien du tout. La vie extérieure les intéresse bien peu; ce sont de grandes enfants, mais très passives et qui n'ont pas l'air très éveillé. Leur vie végétative ne leur pèse pas beaucoup, et je crois que, malheureusement, il n'y en a presque pas qui voudraient lui échapper; elles sont donc loin de ressembler à leurs sœurs égyptiennes ou turques.

R. d'E.

NOTRE BIBLIOTHÈQUE

La loi fédérale sur l'assurance-maladie et ses avantages pour les femmes. Petit aperçu publié par l'*Alliance nationale de Sociétés féminines suisses.* — 1 broch. Lausanne, 1914.

Le *Mouvement Féministe* (numéro 13, novembre 1913) a déjà mis ses lecteurs au courant des très réels avantages qu'offre aux femmes la loi d'assurance, votée il y a deux ans, et entrée en vigueur le 1er janvier dernier. Nous n'y reviendrons donc pas. Le but de ces lignes est bien plutôt d erecommander à tous ceux et à toutes celles qu'intéresse la question des assurances, qui y voient un puissant élément de progrès social, une arme défensive contre la misère, et aussi l'application d'un principe de dignité individuelle et de solidarité, — nous recommandons à tous ceux-là de lire et de faire lire la petite brochure que vient d'éditer l'Alliance nationale de Sociétés féministes suisses. Inspirée par le *Commentaire* du Dr Gutknecht, approuvée par des spécialistes en la matière, elle expose brièvement, mais d'une façon claire et complète, les principales dispositions de la loi, commentant et expliquant les articles essentiels, les illustrant d'exemples concrets qui frappent l'esprit du lecteur. Elle constitue de la sorte un excellent moyen de propagande, aussi bien parmi celles qui ont un intérêt immédiat, vital, à s'assurer, que parmi celles qui veulent, surtout par un mouvement d'entr'aide, en répandre l'idée. Et nous estimons de plus qu'elle est une manifestation de bon féminisme. Car, ainsi que nous l'avons dit, à propos de la tutelle féminine, le féminisme ne consiste pas exclusivement, comme voudraient le faire croire nos adversaires, à revendiquer à tue-tête des droits nouveaux, mais aussi à savoir tirer parti, dignement et intelligemment, de ceux qui lui sont accordés.

E. Gd.

* * *

Walter Rauschenbusch. *Pour Dieu et pour le Peuple. Prières du Réveil social*, traduites par A.-P. Bovet. Paris, Librairie Fischbacher, 1914.

C'est plus qu'un essai intéressant que celui qu'a tenté M. W. Rauschenbusch, dans son recueil de *Prières du Réveil social*, dont Mme A.-P. Bovet nous donne une excellente version française, où nul ne peut sentir l'effort ou la contrainte de la traduction, tant la langue en est souple, élégante et facile.

Frappé « de l'idéal social qui s'est emparé si fortement de la vie et de la pensée contemporaine », M. Rauschenbusch a trouvé que l'Eglise « si richement outillée par son passé pour cultiver la piété individuelle est dénuée de tout en face de ces besoins nouveaux », et il a cherché à « formuler et à exprimer ces nouvelles émotions, ces aspirations sociales, qui deviennent une résolution de combattre quand nous les affirmons devant Dieu ».

En s'inspirant de l'oraison dominicale, « expression la plus pure de l'âme de Jésus », il a composé un certain nombre de prières

pour les différents moments de la journée, pour toutes les classes sociales, pour le progrès de l'humanité, pour la lutte contre les fléaux sociaux. Toutes sont d'une grande et large élévation de pensée; un souffle de poésie y circule, qui ennoblit les plus humbles requêtes. « Une fois de plus, un nouveau jour est devant nous, ô notre « Père. Puisque nous allons accomplir notre tâche au milieu des « hommes, mêlant nos vies et nos activités aux leurs, fais de nous, « nous t'en prions, des frères pour tous. Préserve-nous de dessécher « la fraîche fleur d'une âme par le feu d'une colère soudaine ou « d'une haine cachée... Délivre-nous du poison mortel de l'orgueil « de classe... Qu'il n'y ait dans notre travail d'aujourd'hui rien dont « nous ayons à rougir après le coucher du soleil, ou au soir de « notre vie, quand, notre tâche accomplie, nous partirons pour le « grand voyage... Notre Père, nous te remercions pour la nourriture « de notre corps et pour les affections qui sont la nourriture de nos « âmes. Bénis notre cercle de famille et fais de ce repas un sacre- « ment d'amour... Mais bénis aussi cette grande famille de l'huma- « nité, dont nous ne sommes qu'une petite partie. Donne à tous « tes enfants leur pain quotidien, et que nous ne jouissions pas dans « un isolement égoïste des biens que tu nous donnes... Jette un « regard d'amour et de pitié, nous t'en supplions, sur les petits enfants « des rues. Là où les hommes passent, insouciants et affairés, ces « petits, qui sont tes enfants, demeurent; c'est leur maison, leur « école, et ils y apprennent les leçons malfaisantes de notre égoïsme « et de notre légèreté. Sauve-les et sauve-nous... Seigneur, nous te « louons pour notre sœur la Nuit, qui enveloppe tous les pauvres « humains fatigués dans son ample manteau de ténèbres et qui leur « donne le sommeil... » Ne croiriez-vous pas entendre tinter ici une cloche de l'Ombrie? Nous céderions volontiers au plaisir de multiplier les citations, de donner en entier les très belles invocations pour le Royaume de Dieu, pour l'Eglise, pour notre Cité, pour la République de l'Avenir, mais il faut se borner. L'ouvrage se termine par la prière qui s'intitule: *Morituri te salutant:* « O toi qui es éternel, « nous qui sommes destinés à mourir, nous élevons nos âmes vers « toi pour implorer de la force. Car la mort a passé près de nous « dans la foule et nous a frôlés, et nous savons qu'à un détour du « chemin, elle est là qui nous attend pour nous prendre par la main « et nous conduire... nous ne savons où. Nous te louons de ce que « pour nous elle n'est plus une ennemie, mais ta grande messagère « et notre amie; pour quelques-uns d'entre nous, elle seule ouvre la « porte d'une prison de souffrance et de misère; tous, elle nous intro- « duit dans une vie plus large et plus haute... Si notre cœur défaille « dans la solitude, soutiens-nous par ta présence. Quand toutes les « voix aimantes s'affaibliront dans le lointain, tes bras éternels seront « encore là. Tu es le père de nos esprits; de toi nous sommes venus, « à toi nous allons... »

On a prononcé, à propos de ce livre, le mot de liturgie moderne; mais si nous ne nous en tenons pas au sens étymologique du mot, la liturgie ne nous représente-t-elle pas la voix de l'Eglise nous parlant à travers le temps un langage immuable et solennel, comme le son des orgues dans une cathédrale gothique, et reliant par la tradition notre présent à son passé? Les prières du Réveil social ne sont pas liturgiques dans ce sens. Elles s'inspirent pourtant de paroles bien plus anciennes encore que les plus anciennes prières conservées par l'Eglise. Elles sont comme l'écho de celles qui ont été prononcées, il y a deux mille ans, sur les bords du lac de Tibériade et sur les collines de la Galilée; c'était l'heure où le christianisme naissait; alors il était l'expression exacte de l'âme de son fondateur; alors il n'avait pas encore été défiguré; alors il n'avait pas besoin d'épithète; il était *social* tout simplement parce qu'il *était*. M. G.

A travers les Sociétés

Sous cette rubrique, nous réservons toujours une place dans nos colonnes aux informations que les Sociétés féminines ou d'intérêt féminin de la Suisse romande désirent communiquer à nos lecteurs: annonces de conférences d'intérêt général, brefs comptes-rendus de séances, programmes d'activité, etc. Les textes destinés à cette rubrique doivent parvenir à la rédaction du Mouvement Féministe *avant le 1er de chaque mois, dernier délai.*

Nous prions instamment nos correspondantes de bien vouloir nous envoyer leurs communications prêtes à être remises à l'imprimeur, c'est-à-dire déjà rédigées, sans abréviations dans le texte, écrites d'un seul côté de la page, et d'une longueur n'excédant pas quinze lignes.

Genève. — *Association pour le Suffrage féminin.* — L'effort fourni en vue de la votation populaire sur les prud'femmes a été si considérable ce dernier mois que notre Association n'a que peu à dire sur des activités d'un autre genre. Signalons, toutefois, une causerie de propagande, donnée le 27 mars par Mlle J. Guibert, dans une « Amicale » d'employées de bureau et de commerce, et qui a vivement intéressé ses auditrices. — Nous étudions la publication d'une feuille volante de propagande, renseignant d'une manière concise et frappante sur les résultats du vote féminin dans divers pays; et nous allons rééditer sous peu notre carte postale, avec pensées suffragistes. — La question de l'introduction des femmes dans certaines Commissions officielles est depuis longtemps à l'ordre du jour de nos séances de Comité, et n'avance lentement que parce qu'elle nécessite une documentation minutieuse et approfondie. E. Gd.

Union des Femmes. — Mentionnons d'abord le passage à Genève de Mme Louise Compain. L'auteur de *l'Un vers l'autre* a donné, dans notre local, une causerie sur *l'Initiation sociale de la Femme.* La connaissance profonde qu'a Mme Compain de ce côté du féminisme et l'élégante forme littéraire de son exposé a charmé le nombreux auditoire. Puis Mme Latour, conférencière de Paris, a donné — dans notre local aussi — deux conférences littéraires, dont l'une avait pour sujet: *La femme dans les œuvres de Marcel Prévost.* — Au thé de membres d'avril, Mlle E. Serment est venue de Lausanne, nous parler, avec la compétence et la bonne grâce qu'on lui connaît, des *Origines du Conseil International des Femmes.* — L'Union a été invitée à la séance de la « Journée internationale des femmes socialistes ». Elle y était représentée par notre présidente, Mlle Meyer. C'est la première fois que notre Société a été conviée à cette manifestation. — Et la grande affaire de cette période, c'est la question des prud'femmes. L'anxiété, puis l'espoir de voir notre cause triompher, augmentent à mesure que le jour de la votation approche, et si cette institution nouvelle est repoussée, l'Union, tout au moins, aura beaucoup travaillé pour que les femmes obtiennent un droit aussi juste que nécessaire. T. P.

Foyers du Travail Féminin. — Le rapport sur l'exercice 1913, qui vient de paraître, indique clairement combien est satisfaisante la marche de cette Société. Il a été servi, durant cette dernière année, 86.881 repas (en augmentation sur 1912: 83.380 repas), dont 45.044 à la Corraterie, et 41.837 à Rive. La situation du Foyer de la Corraterie ayant été ainsi notablement améliorée, grâce à une sage administration, la question d'un changement de local ne se pose même plus. Enfin, le fait que les actionnaires touchent, cette année, un dividende de 4 %, toutes réserves statutaires étant prélevées, est la meilleure preuve de l'état prospère des finances. — Les Foyers féminins ont pris position pour la loi en faveur des prud'femmes, en adressant, en tant qu'employeurs d'un personnel considérable, une lettre au Grand Conseil. — Mme Chaponnière-Chaix, présidente des Foyers depuis leur fondation (1901), n'ayant pas accepté une réélection, pour pouvoir se consacrer à d'autres travaux, Mme Maurice Dunant a été appelée à lui succéder, et Mme Odier-Senn a remplacé Mlle Gampert, démissionnaire, dans le Conseil d'administration.

Lausanne. — *Association vaudoise pour le Suffrage féminin.* — La dernière réunion de l'hiver a eu lieu mardi 31 mars, et une quarantaine de personnes seulement y assistaient. Après quelques communications de la présidente, Mlle Dutoit, secrétaire, a passé rapidement en revue les récentes conquêtes remportées par le féminisme dans différents pays du monde; puis Mme Favre-Vuagniaux nous a parlé des fêtes et réceptions organisées l'année dernière à Vienne et à Buda-Pesth à l'occasion du Congrès international du Suffrage féminin. J. H.

Neuchâtel. — *Union Féministe.* — Le 18 février, Mlle Thiébaud nous a présenté un rapport très complet sur les jeux de hasard. Notre intérêt dans cette question est d'autant plus vif que l'*Union Féministe* a l'honneur de compter parmi ses membres deux des membres du Comité d'action contre les maisons de jeu. L'assemblée unanime a décidé d'adresser à ce Comité un message pour lui exprimer sa sympathie dans la courageuse et honnête campagne qu'il a entreprise, et ses regrets de ne pouvoir l'appuyer de son vote. — Sur la proposition de M. de Maday, l'U. F. a organisé deux nouvelles sections: section de Travail et section de Droit, destinées à étudier les conditions du travail et la situation juridique des femmes. On peut bien augurer de leur activité, puisqu'elles ont l'avantage d'être présidées par des juristes aussi compétents que M. de Maday et M. C. Ott, tous deux professeurs à la Faculté de droit de l'Univer-